



17.3615

**Postulat Béglé Claude.**  
**Strategische Ausrichtung der Post**  
**für einen längerfristigen Erfolg**

**Postulat Béglé Claude.**  
**Orientation stratégique pour assurer**  
**le succès de la Poste**  
**à moyen terme**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 04.06.19

**Béglé Claude (C, VD):** Stratégie de la Poste: la Poste est une belle institution, à la croisée des chemins entre service public et entreprise commerciale. Elle se doit d'agir sur les deux fronts à la fois, sans pour autant mélanger leur nature respective, car elle risquerait alors de se retrouver prise en porte-à-faux, comme ce fut le cas dans l'affaire Car postal.

Pour cette raison, j'ai demandé au Conseil fédéral, il y a deux ans, par la voie du présent postulat, d'étudier avec la Poste quels axes stratégiques permettraient à la Poste de réagir face au défi de la numérisation et à l'arrivée des nouveaux concurrents. Or cette question conserve toute son actualité compte tenu des difficultés rencontrées par la Poste. Le volume du courrier continue de baisser de 14 pour cent; Postfinance a perdu 300 000 clients; le bénéfice pour 2018 recule de 122 millions de francs; la Poste annonce ne plus pouvoir verser 200 millions de francs par année de dividendes à la Confédération.

Il est donc impératif de retrouver des leviers de croissance. En plus de ses activités classiques, deux approches me semblent envisageables pour assurer un "cash-flow" intéressant à la Poste. Or, comme toutes deux se situent à la frontière entre la mission principale de la Poste et des développements moins conventionnels, un signal du département de tutelle destiné à montrer qu'il leur accorde son soutien serait le bienvenu au cas où le conseil d'administration serait intéressé par de telles approches. La première de ces voies serait le lancement de produits technologiques pointus, maintenant que le monde est en train de basculer dans le numérique. La seconde serait une alliance plus structurante avec des réseaux globaux de distribution de colis.

AB 2019 N 844 / BO 2019 N 844

La Poste est déjà sur la bonne voie en matière de produits à haute valeur ajoutée technologique, par exemple: la livraison par drone de produits hautement prioritaires comme des échantillons de laboratoire; la solution de vote électronique, même si le test est suspendu à Genève; l'utilisation de l'intelligence artificielle pour mieux gérer les documents; le traçage de colis au contenu sensible, avec la garantie qu'ils soient transportés à la bonne température; la création de la première "blockchain" privée, conjointement avec Swisscom, qui permettrait aux entreprises clientes de développer leur application "blockchain" sur une plateforme répondant aux normes de sécurité élevées des banques suisses, avec des données stockées en Suisse.

Tout cela est bien. Mais le risque est, bien sûr, que certains de ces développements contribuent à accélérer la dématérialisation du courrier, qui reste le métier de base de la Poste et une de ses principales sources de "cash-flow".

Pour toutes ces raisons, afin d'éviter un trop grand risque de cannibalisation à domicile, il pourrait être judicieux de lancer ce service sous forme de licence ou de franchise, voire de "joint-venture" ou de filiale à l'étranger.

Deuxièmement, en ce qui concerne les grands réseaux, ils se développent à travers le monde et consolident l'offre intégrée de leurs services. UPS, Fedex, DHL comptent parmi les principaux intégrateurs souvent en lien avec le monde postal. C'est ainsi que DHL a été rachetée par la poste allemande; TNT rachetée par la poste néerlandaise, puis revendue; DPD rachetée par la poste française; GLS rachetée par la poste britannique. Cela a représenté pour les postes concernées une belle activité de diversification, en général très rentable. De nouveaux intervenants, notamment le géant Amazon, sont entre-temps apparus sur le même créneau.





Compte tenu du développement structurant de ce secteur, la question peut se poser de l'association ou non de la Poste suisse avec un de ces acteurs. Cela pose toute une série de questions à traiter en amont – accord capitalistique ou opérationnel, acceptation de règles communes aux différents pays, indépendance opérationnelle, relations avec les autres réseaux; mais c'est en tout cas une vraie question stratégique à se poser, plus importante encore que celle de la fermeture de petits offices de poste, qui monopolise l'attention publique.

Entre-temps, un postulat similaire au mien a été déposé en décembre dernier par le conseiller aux Etats Fabio Abate – le postulat 18.4274, "Stratégie du propriétaire pour les entités de la Confédération devenues autonomes". Le Conseil fédéral, suivi en cela par le Conseil des Etats, a proposé son acceptation. La démarche proposée me semble aller dans le bon sens. En effet, pour une grande entreprise comme la Poste, qui a longtemps été un pur service public, un des défis est d'insuffler une culture du changement aussi bien pour les équipes à l'interne que pour les clients, et cela bien sûr sans faire de heurts.

C'est pourquoi, tout en espérant que le postulat Abate sera soutenu le moment venu, et constatant que le mien peut être considéré comme complémentaire, je vous prie de soutenir mon postulat.

**Sommaruga Simonetta**, Bundesrätin: Das Postulat Béglé fordert den Bundesrat auf, gemeinsam mit der Post deren strategische Ausrichtung zu prüfen, damit sich die Post dem sich rasch wandelnden Umfeld anpassen kann. Herr Béglé, Sie haben gesagt: "La poste est une belle institution." Das kann ich gerne bestätigen: La poste est vraiment une belle institution! Sie gehört wahrscheinlich zu den besten Postunternehmen der ganzen Welt. Da dürfen wir auch stolz darauf sein.

Nun ist es tatsächlich so, dass sich das Umfeld der Post verändert, stark verändert. Die Kundenbedürfnisse verändern sich. Auch die Wettbewerbssituation verändert sich. Ich darf Ihnen versichern, dass sich die Post dieser Veränderungen sehr wohl bewusst ist. Zum Teil sind sie ja spürbar und sichtbar in den Zahlen, in den Bilanzen – jedes Jahr, auch im ersten Quartal dieses Jahres. Gleichzeitig sind es nicht nur die Zahlen eines Quartals, die solche Veränderungen wiedergeben, sondern es ist auch offensichtlich, dass man hier das veränderte Umfeld genau analysieren muss.

Klar ist auch, dass die Post – wie Sie gesagt haben – für die ganze Bevölkerung da sein muss. Das ist für die Post wichtig, das ist für den Bundesrat wichtig. Die Post muss auch bei veränderten Umständen die Grundversorgung sicherstellen. Wenn sich die Grundversorgung oder die Bedürfnisse bei der Grundversorgung verändern, dann muss man das entsprechend überprüfen.

Sie wissen, dass der Bundesrat die Post und auch die anderen bundesnahen Betriebe über die strategischen Ziele führt. Wir haben aktuell die strategischen Ziele, die von 2017 bis 2020 gültig sind. Das heisst, dass die strategischen Überlegungen – wohin geht die Post, was muss sie verändern, wo muss sie sich anpassen? – bereits im Gange sind. Das macht die Post bereits. Wir machen das auch in einem guten Austausch. Die Post ist sich auch sehr bewusst, dass sie als eine der grössten Arbeitgeberinnen in der Schweiz eine grosse Verantwortung hat, auch gegenüber ihrem Personal, das bei diesen Veränderungen mitkommen und auch die entsprechende Ausbildung und Weiterbildung bekommen muss, damit es diese Veränderungen mitmachen kann.

Kurz: Der Bundesrat braucht kein Postulat, damit er diese Überlegungen macht, und die Post auch nicht. Das ist der Grund, weshalb wir Ihnen beantragen, dieses Postulat nicht zu unterstützen. Wir sind nicht der Meinung, es brauche keine strategischen Überlegungen. Diese werden aber längst gemacht, sie sind eingeleitet. Das Bewusstsein ist voll vorhanden. Die Überlegungen zur Grundzielsetzung – eine gute Post, eine funktionierende Post für unsere Bevölkerung und für die Wirtschaft, die auch den Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmern Rechnung trägt – sind vorhanden. Wir arbeiten in diesem Sinne und brauchen jetzt da nicht auch noch ein Postulat.

**La presidente** (Carobbio Guscetti Marina, presidente): Il Consiglio federale propone di respingere il postolato.

*Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 17.3615/18834)

Für Annahme des Postulates ... 82 Stimmen

Dagegen ... 105 Stimmen

(4 Enthaltungen)